



### MEDICALEMENT VOTRE



### Lunettes 3D : contamination

Dans sa dernière parution, le magazine de consommateurs américains GoodHouseKeeping, a eu l'idée de vérifier l'état sanitaire des lunettes 3D distribuées dans les salles de cinéma. Pour mener son enquête, le magazine a prélevé 7 paires de lunettes "actives" - celles qui sont restituées en fin de séance, au contraire des lunettes "passives" que les spectateurs emportent avec eux. Les résultats sont sans appel : sur les 7 montures, aucune n'était stérile et, plus grave, l'une d'entre elles était porteuse du germe staphylocoque doré, espèce la plus pathogène du genre qui peut notamment causer des infections cutanées, pneumonies voire septicémies. Les lunettes "actives" sont censées être nettoyées entre deux séances !

Le magazine conseille donc vivement de nettoyer soi-même les lunettes 3D avec une lingette alcoolisée, capable d'éliminer jusqu'à 95% des germes potentiels. Et d'être vigilant avec les enfants qui risquent de les porter à la bouche. La chaîne américaine ABC a prolongé l'enquête en interrogeant des médecins spécialistes : ceux-ci ont quelque peu relativisé les résultats en précisant qu'au cinéma, d'autres éléments sont source de contamination. À commencer par le pop-corn qui envahit les salles... Ces spécialistes soutiennent toutefois qu'il serait judicieux que les cinémas s'équipent de systèmes de stérilisation.



**À LIRE RETENIR : SANITIE**

**Retrait de lots**

- lot A786 de FUNGIZONE 10% suspension buvable (40 ml), chez BMS
- lot MK1959 de RISPERIDONE ZYDUS 1 mg comprimé pelliculé sécable, chez ZYDUS FRANCE
- lots Y008 et Y009 de CHLORHYDRATE DE DILTIAZEM MYLAN 60 mg comprimé, chez MYLAN

**FORMATION**

Chaque année, 10 000 vies pourraient être épargnées si une personne sur 5 connaissait les gestes d'urgence. Mais malheureusement, moins de 7 % des français se forment chaque année aux premiers secours.

Votre catalogue DIF vous offre cette possibilité avec la formation SST (Santé et Sécurité au Travail)...

**DANGER**

Les plantes familiales toxiques

Les intoxications par les plantes sont surtout fréquentes chez les enfants. Elles sont à l'origine de 10 à 15% des hospitalisations pour intoxication en France. Cependant, moins d'un quart des ingestions et des contacts cutanés ou oculaires sont à l'origine d'une symptomatologie clinique.

Le suc de certaines plantes d'appartement peut provoquer un œdème de la langue et du pharynx, entraînant parfois une dyspnée (gêne respiratoire). C'est notamment le cas des **anthuriums**, **arums**, **dieffenbachias** et **caladlums**.

L'ingestion de baies de **pommier d'amour**, de **houx**, de **gul**, de **cotonéaster**, de **pyracantha**, ou de **mahonia** est fréquente et ne provoque généralement que des symptômes digestifs modérés : nausées, vomissements, douleurs abdominales, etc.

À l'inverse, l'ingestion d'**arilles d'if** est susceptible d'entraîner un coma avec convulsions et collapsus mortel en 30 minutes, et impose donc une hospitalisation en urgence.

**PAROLE DE SAGE**



" Rien n'est plus dangereux qu'un bon conseil accompagné d'un mauvais exemple "

Madame de Sablé

Notons enfin les dangers des graines de **cytises**, de **genêts** et d'**ajoncs**, prises pour des haricots ou des petits pois dans les jeux de dinette des enfants et dont la toxicité nerveuse peut entraîner des convulsions et une paralysie ventilatoire.

Ces quelques informations sur les intoxications par les plantes les plus fréquentes permettent de définir ces conseils aux parents :

- les **anthuriums**, les **arums**, les **dieffenbachias**, les **caladlums** et de manière générale toutes les plantes d'appartement à suc laiteux devraient être mises hors de portée des jeunes enfants.
- Il faut enseigner aux enfants que les baies inconnues et les graines ressemblant à des haricots peuvent être du poison.
- en cas d'ingestion de petits fruits rouges sur un arbuste en automne, il faut hospitaliser l'enfant en urgence, après avoir ramassé une branche de l'arbuste et quelques fruits pour identification : il peut en effet s'agir d'arilles d'if, qui, bien que non toxiques en elles-mêmes, renferment une graine particulièrement toxique.

**INFOS**  **INFOS** 

**ERRATUM**

L'adresse électronique du CHSCT n'étant plus valide depuis quelque temps, veuillez nous contacter à cette nouvelle adresse : [chsct.go@sfr.fr](mailto:chsct.go@sfr.fr)

Nous sommes désolés pour ceux dont les messages ont été perdus ; n'hésitez pas à nous relancer à l'adresse ci-dessus...